

**Relevé de décisions  
du conseil à distance de l'Inspé - Académie de Martinique  
Séance du vendredi 3 juillet 2020**

Le vendredi 3 juillet 2020, à 14 heures 30, les membres élus et nommés du conseil de l'Inspé de l'académie de Martinique, composante du pôle universitaire de Martinique, au sein de l'université des Antilles, se sont réunis en visioconférence, sur convocation de la présidente, madame Rose-Lise Joachim.


L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

1. Validation du procès-verbal du CI du mercredi 10 juin 2020
2. Information sur la demande à la vice-présidente du PUM de CI exceptionnel (demandée par le CI du 12 février 2020)
3. Information et discussion sur la remontée aux trois directions du point d'étape de la mise en œuvre de la réforme de la formation des enseignants
4. Discussion et validation de l'auto-évaluation du pilotage de l'Inspé de Martinique pour transmission à l'université puis à l'Hcéres
5. Discussion et validation de l'auto-évaluation des mentions de master MEEF pour transmission à l'université puis à l'Hcéres
6. Questions diverses

Nombre de membres présents : 10  
Nombre de membres absents et représentés : 04  
Nombre de membres absents non représentés : 10  
Invité : 01

 Validation du procès-verbal du CI du mercredi 10 juin 2020

Aucune demande de modification n'est sollicitée ; les membres du conseil valident, à la majorité des membres présents et représentés, le procès-verbal du conseil de l'Inspé du mercredi 10 juin 2020.


 Information sur la demande à la vice-présidente du PUM de CI exceptionnel (demandée par le CI du 12 février 2020)

A plusieurs reprises, les membres du conseil ont souligné la difficulté d'exercer pleinement leur fonction et de statuer sur les questions budgétaires et de ressources humaines en l'absence de madame la vice-présidente du pôle universitaire de Martinique, systématiquement invitée aux réunions du conseil et à qui les procès-verbaux sont adressés.

Lors de la séance du 12 février 2020, les membres du conseil ont validé la demande à madame la vice-présidente du pôle de Martinique, d'organisation d'un conseil de l'institut exceptionnel relatif au budget (et aussi aux ressources humaines et au patrimoine immobilier du campus de Fort-de-France).

Aucune réponse de la VP du PUM à la sollicitation du conseil n'a été reçue à ce jour.

Les membres du conseil décident de solliciter une audience auprès de madame la vice-présidente du pôle Martinique en rappelant la nécessité de mettre en place un dialogue de gestion ; cette demande sera assortie d'une date limite de réponse.

 Discussion et validation de l'auto-évaluation du pilotage de l'Inspé de Martinique pour transmission à l'université puis à l'Hcéres

La direction et les équipes pédagogiques de l'Inspé travaillent actuellement sur deux importants dossiers :

- La mise en place de la réforme de la formation des enseignants avec une remontée des futures maquettes de masters MEEF prévue à la fin du mois de novembre 2020 ;
- L'auto-évaluation de l'Inspé qui se compose :
  - o Des quatre mentions de master MEEF, à étudier lors du prochain conseil ;
  - o Du pilotage de l'établissement ; le dossier a été adressé à l'ensemble de la communauté pour étude et retours.

Les membres du conseil de l'Inspé valident, à la majorité des membres présents et représentés, le dossier d'auto-évaluation du pilotage de l'Inspé de Martinique pour transmission à l'université puis à l'Hcéres.

✚ Dénomination des bâtiments de l'Inspé de Martinique, des parkings et de la voie privée – point rajouté à l'ordre du jour

Depuis l'assassinat de monsieur George Floyd aux Etats-Unis et le déboulonnage des statues de Victor Schœlcher en Martinique, la presse internationale, nationale et locale, se fait l'écho de manifestations et de débats passionnants – et malheureusement souvent passionnels – autour de la question de l'enseignement et du problème de la dénomination des lieux publics.

La proposition soumise au conseil doit permettre la constitution d'une commission ad hoc dont la composition reste à définir et qui serait interdisciplinaire. Elle aurait vocation, dans un premier temps, à identifier les éléments du patrimoine immobilier à dénommer, à faire un appel à propositions dans un second temps.

Les membres du conseil de l'Inspé valident, à la majorité des membres présents et représentés, la proposition de création d'une commission destinée à étudier la dénomination des bâtiments, des parkings et de la voie privée de l'Inspé de Martinique.

Fort-de-France, le vendredi 3 juillet 2020,

**Pour le conseil de l'institut,  
Le directeur de l'Inspé de l'académie de Martinique**



**Bertrand Troadec**